

## ► Projet

## ► Objectif

Mobiliser les financements à la création ou à la reprise d'entreprise.

## ► Bénéficiaire

Porteur de projet ou jeune créateur de moins de trois ans dont le projet nécessite un financement externe.

## ► Description de la prestation

- L'information sur les prêts : prêts bancaires, prêts d'honneur des plates formes d'initiatives locales (PFIL) : Haute-Garonne Initiative et Comminges Initiative, et prêt NACRE (Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'Entreprise) pour les demandeurs d'emploi.
- Les conseils sur les conditions d'octroi : durée, taux, modalités de remboursement, garanties.
- Les conseils sur l'argumentaire à tenir auprès des banques pour mobiliser les prêts.
- L'information et la mise en relation avec les organismes de garanties des prêts : SOCAMA, SIAGI.
- Pour les prêts PFIL et NACRE, la CMA instruit et présente le dossier au comité d'agrément et assure le suivi du plan de remboursement sur la durée du crédit.

## ► Contacts

### Pôle création d'entreprise

• Toulouse  
05 61 10 47 45  
[mccgarbay@cm-toulouse.fr](mailto:mccgarbay@cm-toulouse.fr)

• Antenne de Saint-Gaudens  
05 61 89 17 57  
[dricou@cm-toulouse.fr](mailto:dricou@cm-toulouse.fr)

► [www.cm-toulouse.fr](http://www.cm-toulouse.fr)

## ► Modalités pratiques

Sur rendez-vous.

## ► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.

